

## Nominations dans le diocèse de Belley-Ars

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 11 avril 2018

À dater du 1er septembre 2018

Fins de mission

Prêtres d'autres diocèses dont la convention est arrivée à terme

- M. l'abbé **Jean-Paul Bidonga**, prêtre Fidei donum du diocèse de Pointe Noire (République du Congo), est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial et de chapelain au sanctuaire d'Ars.
- M. l'abbé **Fulgence Mougabio**, prêtre Fidei donum du diocèse de Pointe Noire (République du Congo), est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office de chapelain au sanctuaire d'Ars.
- M. l'abbé **Joachim Mvoumbi**, prêtre Fidei donum du diocèse de Pointe Noire (République du Congo), est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Viriat.
- M. l'abbé **Léandre Ngouabi Elanga**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Ouessou (République du Congo), est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office d'administrateur paroissial du groupement de Feillens.
- M. l'abbé **Théodore Placca**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Aneho (Togo), est remis à la

disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Nantua.

- M. l'abbé **Vincent Poitau**, prêtre de la Société Jean-Marie Vianney, est remis à la disposition de la SJMV. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire de la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse et de son service pastoral au sein des aumôneries du collège et du lycée St-Pierre.

Prêtres du diocèse déchargés de leur office

- M. l'abbé **Christian de Boysson** est déchargé de son office d'administrateur du groupement paroissial d'Ambérieux-en-Dombes ; ses nouvelles missions sont mentionnées plus loin.

- M. l'abbé **Bernard Colomb** est autorisé à prendre sa retraite. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de St-André-de-Corcy. Il assure des services, à la demande du curé, dans le groupement paroissial de Miribel. Sa nouvelle résidence sera annoncée ultérieurement.

- M. l'abbé **Louis Josserand** est déchargé à sa demande de son office de modérateur de l'aumônerie de la clinique Convert.

- M. l'abbé **Pierre Le Bourgeois**, arrivé au terme de sa mission d'aumônier diocésain des équipes du Rosaire, est déchargé de cet office. Il conserve ses autres missions.

- M. l'abbé **Roger Pelliccia** est autorisé à prendre sa retraite. Il réside au presbytère de Divonne et, pour un an renouvelable, assure des services, à la demande du curé, dans les paroisses de Divonne, de Gex et du groupement de Cessy.

Missions d'études ou année sabbatique

- M. l'abbé **Ishaq Barkat** est envoyé en mission d'études en islamologie à Rome, au PISAI (Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica), pour une durée de trois ans. Durant les vacances universitaires, il rend des services dans le groupement paroissial de Belley où il a un domicile. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Pont de Vaux.

- M. l'abbé **Roger Futi**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Owando, est envoyé par son évêque en mission d'études à Lyon. En accord avec son évêque, il est nommé administrateur des groupements paroissiaux de St-André-de-Corcy et d'Ambérieux-en-Dombes. Il réside au presbytère de St-André-de-Corcy. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Marboz.

- M. l'abbé **Roger Hébert**, curé du groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, doyen des Pays de Gex et de la Michaille et délégué diocésain pour le Renouveau charismatique sera autorisé à prendre une année sabbatique à la nomination de son successeur comme curé du groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine.

## Curés et administrateurs paroissiaux

- M. l'abbé **Aimé Fulbert Owah** est nommé curé des groupements paroissiaux de Feillens et de Pont-de-Vaux, pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de Feillens. Dans sa charge pastorale est compris le service des aumôneries du Collège St-Charles, des Ecoles Limerol de Feillens, St-Joseph de Manziat et Ste-Madeleine de Replonges. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Pont-d'Ain.
- M. l'abbé **Dieudonné Mayambika**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Owando (République du Congo) est nommé, avec l'accord de son évêque, administrateur du groupement paroissial de Nantua. Il réside au presbytère de Nantua. Dans sa charge pastorale est compris le service de l'aumônerie de l'Ecole Ste-Thérèse de Nantua. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire dans le groupement paroissial de Pont-d'Ain.
- M. l'abbé **Adrien Diakiodi**, prêtre Fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo), est nommé, avec l'accord de son évêque, curé du groupement paroissial de Pont-d'Ain. Il réside au presbytère de Pont-d'Ain. Dans sa charge pastorale est compris le service de l'aumônerie de l'Ecole St-Joseph de Jujurieux. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de St-Genis-Pouilly.
- M. l'abbé **Laurent Roudil**, arrivé au terme de sa convention avec l'évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, est nommé curé du groupement paroissial de St-Genis-Pouilly, pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de St-Genis. Dans sa charge pastorale est compris le service de l'aumônerie de l'Ecole Ste-Marie de Chevry.
- M. l'abbé **André Ntoni**, prêtre Fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo), est nommé, avec l'accord de son évêque, curé du groupement paroissial de Marboz. Il réside au presbytère de Marboz. Dans sa charge pastorale est compris le service de l'aumônerie de l'Ecole St-Joseph et du Collège St-Pierre de Marboz et de l'Ecole Ste-Colombe de St-Etienne-du-Bois. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire dans le groupement paroissial de St-Genis-Pouilly.

## Vicaires paroissiaux et prêtres auxiliaires

- M. l'abbé **Christian de Boysson** est nommé prêtre auxiliaire dans les groupements paroissiaux de St-Denis-lès-Bourg et de Péronnas, pour une durée de trois ans renouvelable. Il réside au presbytère de Péronnas. En outre il est renouvelé dans sa mission de documentation au service de l'évêque et du vicaire général et chargé de la bibliothèque diocésaine en collaboration avec M. Jean-Pierre Gerfaud.
- M. l'abbé **René Catherin**, est renouvelé dans sa mission de prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, pour une durée de deux ans.
- M. l'abbé **David Declerck**, prêtre de la Société Jean-Marie Vianney, est mis à la disposition du diocèse de Belley-Ars et nommé, en accord avec le Modérateur général de la SJMV, vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, pour une durée de deux ans. Il réside au

presbytère de Notre-Dame de Bourg-en-Bresse. Il demeure en outre professeur au séminaire de la SJMV à Ars-sur-Formans.

- M. l'abbé **Joël Diantama**, prêtre Fidei donum du diocèse de Nkayi (République du Congo), est mis à la disposition du diocèse de Belley-Ars et nommé, en accord avec son évêque, vicaire dans le groupement paroissial de St André-de-Corcy, pour une durée d'un an renouvelable. Il réside au presbytère de St André-de-Corcy.
- M. l'abbé **Gaston Diouf**, prêtre Fidei donum du diocèse Thiès (Sénégal), est mis à la disposition du diocèse de Belley-Ars et nommé, en accord avec son évêque, vicaire dans le groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, pour une durée d'un an renouvelable. Il réside au presbytère de Bellegarde.
- M. l'abbé **Michaël Gaborieau**, ayant terminé sa mission d'études théologique à Fribourg, est nommé prêtre auxiliaire dans les paroisses de Gex, de Divonne et du groupement de Cessy. Il réside au presbytère de Cessy. Dans sa charge pastorale est compris le service des aumôneries de l'institution Jeanne d'Arc. En outre, il poursuit la rédaction de sa thèse.
- M. l'abbé **Thomas d'Aquin Hien**, prêtre Fidei donum du diocèse de Diébougou (Burkina Faso), est renouvelé, avec l'accord de son évêque, dans sa charge de vicaire paroissial dans le groupement d'Ambérieu-en-Bugey, pour une durée d'un an. Dans sa charge pastorale est compris le service de l'aumônerie de l'Ecole Ste-Marie d'Ambérieu-en-Bugey.
- M. l'abbé **Hubert Maillard** est nommé vicaire dans le groupement paroissial de St-Genis-Pouilly, pour une durée de trois ans renouvelable. Il réside au presbytère de St-Genis-Pouilly. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire et de responsable de la pastorale de la santé dans le groupement paroissial d'Hauteville.
- M. l'abbé **Davy Sanza Nzahou Mikele**, prêtre Fidei donum du diocèse de Pointe Noire (République du Congo) est mis à la disposition du diocèse de Belley-Ars et nommé, en accord avec son évêque, vicaire dans les groupements paroissiaux de Feillens et de Pont-de-Vaux, pour une durée d'un an renouvelable. Il réside au presbytère de Feillens.
- M. l'abbé **Emery Davy Ondze Ibata**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Owando (République du Congo), est mis à la disposition du diocèse de Belley-Ars et nommé, en accord avec son évêque, vicaire dans le groupement paroissial de Viriat, pour une durée d'un an renouvelable. Il réside au presbytère de Viriat.

### Aumôniers et chapelains

- M. l'abbé **Pierre Kafando**, prêtre Fidei donum du diocèse de Ouagadougou (Burkina Faso), est accueilli, à la demande de son évêque, pour une année sabbatique au sanctuaire d'Ars. Il est nommé chapelain du Sanctuaire. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.
- M. l'abbé **Hubert Maillard**, nommé vicaire dans le groupement paroissial de St-Genis-Pouilly, est nommé en outre aumônier du centre hospitalier de Gex (Tougin), pour une durée de trois

ans renouvelable.

- M. l'abbé **Martin Mpongui**, prêtre Fidei donum du diocèse de Brazzaville (République du Congo) est renouvelé, en accord avec son évêque, dans son office d'aumônier de la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Jasseron, pour une durée de deux ans.

#### Collège des Consultants

Suite à la consultation du Conseil presbytéral du 16 mars, sont nommés membres du Collège des consultants, pour une durée de cinq ans, à dater du 1er avril 2018, MM les abbés **Bruno Boucly, Emmanuel Joseph Kabemba, Marc Martial, Michel-Jean Pillet, Xavier Rendu** et, avec l'accord du Modérateur général des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul, le Père **Christian Josselin**. L'évêque doit solliciter l'avis ou le consentement de ce Collège pour les actes d'administration les plus importants. En cas de vacance du siège épiscopal, le collège des consultants aurait à élire l'administrateur diocésain, à l'assister dans le gouvernement du diocèse et à participer à la prise de possession canonique du nouvel évêque diocésain.

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars, Le lundi saint 26 mars 2018

+ **Pascal ROLAND**